

Nomination de Pascal Faure comme vice-directeur général de l'OMPI : une reconnaissance de l'excellence française en propriété intellectuelle

13.7.2026 - | DGCCRF

Pascal Faure, directeur général de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), est nommé au poste de vice-directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI). Cette nomination, avalisée le 9 juillet par le comité de coordination de l'OMPI sur proposition de Daren Tang, directeur général de l'OMPI, constitue une excellente nouvelle pour l'influence française et reconnaît la place centrale de la France dans le domaine de la propriété intellectuelle.

Une reconnaissance de l'engagement français

Les autorités françaises ont activement soutenu cette candidature, convaincues que l'expertise de Pascal Faure et son parcours à la tête de l'INPI en faisaient un candidat idéal pour ce poste stratégique. Cette nomination renforce la position de la France comme acteur clé dans la gouvernance mondiale de la propriété intellectuelle, un domaine où notre pays joue un rôle historique et innovant.

Un rôle élargi pour renforcer la protection des droits et lutter contre la contrefaçon

Pascal Faure prendra en charge le secteur du droit d'auteur, de l'économie créative et de la gouvernance de la propriété intellectuelle, un poste désormais élargi à la lutte contre la contrefaçon, enjeu majeur pour la France et ses industries culturelles et créatives. Dans ce cadre, il pilotera les travaux de l'OMPI en matière de droit d'auteur et de droits voisins (droits accordés aux artistes-interprètes, producteurs et organismes de diffusion pour protéger leurs contributions à l'exploitation d'une œuvre, distinctement des droits d'auteur), tout en développant des programmes et outils pour soutenir les créateurs et l'écosystème de l'économie créative. Il œuvrera également à renforcer la coopération judiciaire et à promouvoir une culture du respect de la propriété intellectuelle, notamment en luttant contre le piratage et la contrefaçon.

Une transition préparée pour l'INPI

La nomination de Pascal Faure, qui prendra ses nouvelles fonctions le 1^{er} octobre, ouvre la voie à une nouvelle étape pour l'INPI. La fiche de poste pour le poste de directeur général, qui sera prochainement vacant, sera publiée dans les meilleurs délais. L'État veillera à ce que cette transition se déroule dans les meilleures conditions, afin de garantir la continuité et l'efficacité de l'action de l'INPI, essentielle pour l'économie française car elle protège les innovations (brevets, marques, dessins et modèles), accompagne les entreprises dans leur stratégie de propriété intellectuelle, tout en opérant le guichet unique et le registre national des entreprises au service des entreprises et de leurs formalités.

Contact presse :

Bureau de presse de Bercy : 01 53 18 33 80 – presse.bercy@finances.gouv.fr

<https://presse.economie.gouv.fr/nomination-de-pascal-faure-comme-vice-directeur-general-de-lompi-une-reconnaissance-de-lexcellence-francaise-en-propriete-intellectuelle>